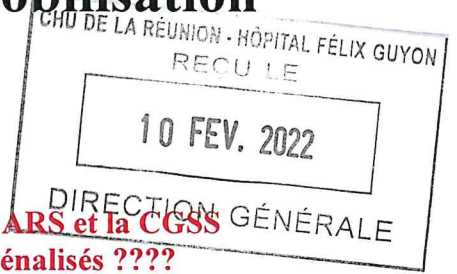




SANTÉ SOCIAUX
CHU FELIX GUYON



Prime - Appel à la mobilisation des hospitaliers.



Le 10/02/22

Les hospitaliers ayant été contaminés à la Covid 19 dont l'ARS et la CGSS ont imposés d'être en éviction ou en arrêt COVID vont-ils être pénalisés ????

On n'arrête pas de vous dire MERCI pour votre volontarisme et en même temps on veut vous sanctionner !

QUELLE INCOHERENCE ?

QUEL MEPRIS ?

Arrêtez de remercier les hospitaliers pour leur volontarisme d'une main et avec l'autre main de leur porter atteinte à leur salaire du fait de leur contamination.

Pour rappel, tous les autres secteurs d'activité bénéficient d'aides, d'accompagnement et de soutien du gouvernement au travers de cette crise et nous nous en félicitons.

Nous au CHU !!!

Nous bénéficions des non renouvellements de contrats, des rappels sur repos, des suppressions de congés annuels et de la fermeture de nos blocs.

Aujourd'hui, le Plan Blanc nous donne juste le droit de nous taire et d'être malléable à merci !!!!

Nous sommes toujours autant exposés à la Covid 19 dans notre travail de tous les jours dans le cadre de la prise en charge de la population réunionnaise. C'est notre métier et nous l'assumons.

En guise de remerciement de notre volontarisme, le CHU nous laisse entendre que le reliquat de notre prime de service (la surprime pour certains) sera supprimé en cas d'arrêt COVID de plus de 6 jours imposés par la gestion sécuritaire de cette pandémie.

**Nous vous disons
Nous vous disons**

**NON
STOP**

La CFDT appelle toutes les organisations syndicales du CHU à se mobiliser et à s'unir derrière les hospitaliers pour dire ensemble :

NON à la Suppression de la surprime

OUI à la Renégociation de l'accord local

(Ne pas jeter sur la voie publique)